

LE JOURNAL DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MÉDECINE
LE 15 MARS 1830
PAR M. DE LAUNAY

Le 15 Mars 1830. On a lu à l'assemblée générale de la Faculté de Médecine de Paris, le rapport de M. de Launay, sur l'état de l'école nationale de médecine, et sur les mesures proposées pour son amélioration. Ce rapport a été lu par M. de Launay, et a été adopté par la Faculté, avec quelques modifications.

Le rapport de M. de Launay, sur l'état de l'école nationale de médecine, est un travail important, qui a été l'objet de l'attention de la Faculté. Il expose les besoins de l'école, et propose des mesures pour y remédier. Ces mesures sont de nature administrative, et ont pour objet de rendre l'enseignement plus efficace, et de faciliter la carrière des élèves.

Les mesures proposées par M. de Launay, sont de nature administrative, et ont pour objet de rendre l'enseignement plus efficace, et de faciliter la carrière des élèves. Elles consistent à augmenter le nombre des professeurs, à créer de nouvelles chaires, et à améliorer les conditions de l'enseignement.

Le rapport de M. de Launay, sur l'état de l'école nationale de médecine, est un travail important, qui a été l'objet de l'attention de la Faculté. Il expose les besoins de l'école, et propose des mesures pour y remédier. Ces mesures sont de nature administrative, et ont pour objet de rendre l'enseignement plus efficace, et de faciliter la carrière des élèves.

Le rapport de M. de Launay, sur l'état de l'école nationale de médecine, est un travail important, qui a été l'objet de l'attention de la Faculté. Il expose les besoins de l'école, et propose des mesures pour y remédier. Ces mesures sont de nature administrative, et ont pour objet de rendre l'enseignement plus efficace, et de faciliter la carrière des élèves.

Le rapport de M. de Launay, sur l'état de l'école nationale de médecine, est un travail important, qui a été l'objet de l'attention de la Faculté. Il expose les besoins de l'école, et propose des mesures pour y remédier. Ces mesures sont de nature administrative, et ont pour objet de rendre l'enseignement plus efficace, et de faciliter la carrière des élèves.

De Launay